



**La Ville de Brossard est actuellement à la recherche de professeurs dynamiques pour enseigner la basse électrique et le violon :**

## **PROFESSEURS - ÉCOLE DE MUSIQUE DE BROSSARD**

### **POSTES SAISONNIERS À TEMPS PARTIEL**

#### **Exigences :**

- Baccalauréat en musique ou en voie d'obtention ou une formation jugée équivalente ;
- Posséder une très bonne connaissance du répertoire de l'instrument, ainsi que du matériel pédagogique destiné à l'enseignement des styles *classique* et *populaire* ;
- Avoir la capacité de s'adapter à une clientèle variée telle qu'enfants, adolescents et adultes ;
- Être disponible pour travailler les soirs de la semaine et en journée le samedi ;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Détenir une connaissance pratique de l'anglais parlé ou d'une troisième langue constitue un atout.

Le salaire et les conditions de travail seront déterminés selon l'échelle en vigueur. Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception. La Ville souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours EXT-2013-40, au plus tard le 5 septembre 2013, à l'adresse suivante :

*VILLE DE BROSSARD*

*École de musique*

*Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire*

*2001, boul. de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5*

*Télécopieur : (450) 923-6786*

*Courrier électronique : [resshum@brossard.ca](mailto:resshum@brossard.ca)*